

Objet : VIGILANCE ORANGE VENT- JEUDI 6 JUIN 2019

La Loire-Atlantique est en vigilance orange pour le phénomène vent.

Un message d'alerte via téléalerte vous a été adressé ce jour.

Le préfet vous demande de mettre en place un dispositif de veille et de consulter régulièrement les informations météorologiques sur les sites dédiés.

- de prendre les mesures de prévention des risques adaptées face aux dangers potentiels liés à cet événement,
- de faire remonter en préfecture toute situation particulière qui vous serait signalée.
- de relayer les consignes de comportements via les sites météorologiques dédiés afin de diffuser les conseils sur les comportements à privilégier en ces circonstances auprès de la population.

Le SIRACEDPC 44 se tient à votre disposition pour tout complément d'information : pref-defense-protection-civile@loire-atlantique.gouv.fr

Tél : 02 40 41 20 20 (standard préfecture - H24 7/7).

La vigilance météorologique est un dispositif de vigilance partagée reposant sur la publication de prévisions sur les sites Internet dédiés d'accès gratuit pour le public :

- sur le site de Météo France <http://www.meteofrance.com> et/ou l'opérateur météo de votre choix pour se tenir informé des prévisions climatiques
- sur les sites de Météo-France l'onglet "Trafic routier", du Conseil départemental : <http://inforoutes.loire-atlantique.fr/> et de la Direction Interdépartementale des Routes de l'Ouest (DIRO) : <http://www.dir.ouest.developpement-durable.gouv.fr/ou> sur le site suivant <http://www.bison-fute.gouv.fr/maintenant.html> pour consulter les conditions de circulation.

Conseils de Comportement : Vent/Orange

- * Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.
- * Ne vous promenez pas en forêt [et sur le littoral].
- * En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.
- * N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- * Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.
- * Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

Conséquences possibles : Vent/Orange

- * Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes.
- * Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées.
- * Des branches d'arbre risquent de se rompre. Les véhicules peuvent être déportés.
- * La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière.
- * Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

Service Interministériel Régional
des Affaires Civiles et Economiques de Défense
et de la Protection Civile
Cabinet du Préfet de la Loire-Atlantique
Préfecture
6 Quai Ceineray
44 000 NANTES
Tél : 02.40.41.20.69